

Offre d'emploi : Directeur.trice centre social et culturel la Garde 13013 Marseille

Vous souhaitez vous investir dans une fonction construite autour :

- D'un projet associatif de territoire visant à développer le pouvoir d'agir des habitants,
- De l'engagement et de valeurs : dignité humaine, solidarité et démocratie,
- Du management et de l'animation d'une équipe de salarié.es,

Implanté dans le territoire Nord-Est de Marseille (La Rose 13^{ème} arrondissement), dont une partie de sa zone de vie sociale est en QPV (Quartier Prioritaire de la Politique de la ville), **le centre social et culturel de la Garde** recrute son.sa **directeur.trice**.

Le budget de l'association est de 850K€.

Une équipe représentant 10 équivalents temps plein.

En tant que structure d'animation de la vie sociale, le centre social et culturel de la Garde poursuit comme finalités : le développement des liens sociaux et la cohésion sur le territoire, la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, l'inclusion et la socialisation des personnes.

Son projet social s'articule autour des orientations suivantes pour la période 2022-2025 :

Orientation 1. *Faciliter les pratiques socioculturelles des habitants*

- Développer une démarche d'animation « hors les murs »
- Elaborer une offre socioculturelle innovante et accessible
- Valoriser les talents des habitants

Orientation 2. Soutenir le pouvoir d'agir des habitants dans leur parcours de vie et leur engagement citoyen

- Accueillir et accompagner les parents dans leurs diversités éducatives
- Créer les conditions favorables à la rencontre et à l'expression des habitants
- Prévenir les différents risques de décrochage, précarité, d'isolement, d'exclusion
- Faire émerger par les habitants les solutions à leurs besoins et les accompagner dans leur mise en œuvre
- Inciter, accompagner, valoriser les initiatives citoyennes

Orientation 3. Accompagner les habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie

- Sensibiliser et former les habitants à l'éco-citoyenneté
- Faciliter la création et l'amélioration des espaces collectifs extérieurs de proximité
- Pacifier les relations sociales locales

Orientation 4. Conscientiser les habitants aux enjeux du numérique dans leur vie quotidienne

- Développer et renforcer les compétences numériques des habitants
- Prévenir les risques liés à l'usage du numérique
- Valoriser les bonnes pratiques

Les missions du poste :

Sous la responsabilité du conseil d'administration, vous :

- Concevez et conduisez le projet social articulé à la vie locale dans une dynamique territoriale
- Développez la dynamique participative au sein du centre social et du territoire, favorisez l'implication des habitants dans tous les projets de l'association
- Mobilisez les partenaires locaux et institutionnels dans la réalisation des projets
- Managez l'équipe et assurez la gestion des ressources humaines
- Assurez la gestion administrative et financière de la structure
- Accompagnez la gouvernance dans le pilotage de l'association

CDI temps plein. Poste de cadre. Salaire annuel brut 49 000€ selon CCN ALISFA. Prise en charge mutuelle employeur à hauteur de 60% de la cotisation annuelle.

Titulaire d'un diplôme de niveau 6 (Bac + 3, 4) minimum en développement social local ou gestion d'organisme à vocation sociale (DESJEPS, DEIS, DEESS, CAFDES, Master 2...).

Expérience de direction ou d'adjoint de direction au sein d'une structure sociale. Solides compétences en gestion administrative, financière, d'élaboration et de montage de projets et en ressources humaines.

Capacité à entretenir les relations partenariales et institutionnelles. Connaissance des dispositifs et des institutions liées à l'action sociale.

Engagement, innovation, anticipation, capacité d'organisation, d'adaptation aux changements, de gestion du stress, aisance rédactionnelle sont des qualités essentielles dans l'accomplissement de vos missions.

Porteur.se de valeurs humaines, à l'écoute, vous accompagnez votre équipe pour développer des projets avec les habitants.

Candidature (CV et LM) à envoyer par mail jusqu'au **26 février 2024** à l'attention de Madame la Présidente du centre social et culturel la Garde : recrutementlagarde2024@gmail.com

Date de commission de recrutement : **11/03/24 et 18/03/24**

Date de prise de fonction prévue : **Juin 2024**

Le centre social et culturel la Garde est adhérent de l'UCS13

FICHE DE POSTE DIRECTEUR

Missions :

Nomme par le Conseil d'Administration, il est responsable (par délégation) de la fonction animation globale, de la gestion financière, administrative et matérielle.

- Il élabore le projet social et en assure l'application et le suivi de façon participative avec le conseil d'administration, les salariés, les partenaires et les habitants du territoire.
- Il prépare l'ordre du jour du C.A. en accord avec les membres du bureau.
- Il veille à la bonne diffusion des divers comptes rendus (de bureau, de C.A., d'Assemblée Générale).
- Il informe en permanence le Conseil d'Administration du fonctionnement du Centre Social.
- Il assure la communication entre le CA et ses salariés ainsi qu'avec les divers partenaires du centre.
- Il est responsable de la communication externe.
- Il coordonne les actions des différents secteurs, les analyse, en formule des objectifs, des projets en lien avec les orientations du projet social de la structure.
- Il gère l'ensemble des salariés, leur emploi du temps, leur salaire (en application du code du travail et de la convention collective nationale).
- Il établit les fiches de postes des salariés et effectue leurs évaluations.
- Il est garant de l'équilibre financier du centre social
- Il prépare le budget prévisionnel et le soumet à l'approbation du C.A.
- Il est responsable de la comptabilité, de l'établissement du bilan et du compte de résultat, des diverses opérations financières, de l'exécution du budget.
- Il établit les demandes de subventions.
- Il informe les membres du bureau de la situation financière du centre social.
- Il est responsable au même titre que le Président de la sécurité des usagers, des adhérents, du personnel.
- Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.
- Il engage toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et aux réparations courantes.
- Il est responsable de l'occupation des locaux.